

TOUR DU CANTON DE FRIBOURG 2018

2ème étape

Fribourg - " Grimpette de Lorette "

Type de course	De côte
Jour - date	Mercredi 23 mai 2018
Organisation	Union cycliste fribourgeoise
Responsable général	ROHRBASSER Jean-Marc 079 126 72 98
Responsable classements	Chronoromandie (www.chronoromandie.ch)
Parking départ	Fribourg, Planche-Supérieure - Planche-Inférieure - Grandes-Rames - <u>Nouveau</u> : stationnement limité à 3 heures - avec paiement, jusqu'à 18h30
Vestiaire départ	Aucun - WC publics à côté du Pont St-Jean - le long de la Sarine - direction La Motta
Position dossard	A droite
Inscription membre UCF	via www.fribike.ch - CHF 50.00 / Junior-e CHF 40.00 La cotisation annuelle 2018 est offerte aux catégories Ecolier (ière) et Cadet (te) mais l'inscription de membre UCF est obligatoire
Inscriptions à l'étape <u>NOUVEAU</u> ! Pour tous les coureurs :	Obligatoire (avant chaque étape), via www.chronoromandie.com avec paiement de CHF 10.00 (membre UCF) ou CHF 20.00 (non membre UCF) pour chaque étape pour tous les coureurs Supplément de CHF 10.00 en cas d'inscription sur place Les inscriptions aux étapes sont offertes aux catégories Ecolier (ière) et Cadet (te)
Distribution dossard - <u>NOUVEAU</u> ! Différent lors de chaque étape	De 18h00 à 18h30 : Fribourg, Planche-Supérieure 30, brasserie " L' Epée "
Participation à une ou des étapes non membre UCF	Tout coureur peut participer aux étapes en versant CHF 20.00 ou 10.00 (Junior-e) par étape sans avoir versé la cotisation de membre UCF mais n'est pas classé officiellement Exception : Ecolier (ière) et Cadet (te) classés d'office au classement général et par club
Développements	- Ecolier (ière) - U11 (dès 10 ans / né-e en 08) = 5,66 m - Ecolier (ière) - U13 (11-12 ans / né-e en 07-06) = 5,66 m - Ecolier (ière) - U15 (13-14 ans / né-e en 05-04) = 6,10 m - Cadet Garçon (15-16 ans / né en 03-02) = 6,94 m - Cadette Fille (15-16 ans / née en 03-02) = 6,10 m - Junior Garçon (17-18 ans / né en 01-00) = 7,93 m - Junioire Fille (17-18 ans / née en 01-00) = 7,93 m
Feuille des signatures	Obligation de signer la feuille des signatures avant le départ - confirmer sa présence
Bicyclette	Règlement UCI et Swiss Cycling : Art. 1.3.019 b) Poids Le poids de la bicyclette ne peut être inférieur à 6,8 kilogrammes
	En cas de présentation au départ d'une épreuve ou d'une étape avec une bicyclette non conforme, le départ est refusé. En cas d'utilisation en cours d'épreuve d'une bicyclette non conforme, mis hors compétition ou disqualification (disqualification = après l'épreuve)
Neutralisation d'un coureur	En cas de neutralisation d'un coureur (par exemple : 1 tour de retard, tombée de la nuit) 20 points sont tout de même attribués. En cas d'abandon, le coureur doit s'annoncer sur la ligne (ce qui confirmera en particulier qu'il n'est pas en difficulté sur le parcours) et 10 points sont tout de même attribués, mais si tel n'est pas le cas, il n'obtiendra aucun point.
Réclamation	Information (rappel) que toute réclamation quant à un faux classement présumé, lors d'une étape, doit être présentée, par le coureur concerné , dans un délai de 30 minutes dès le classement affiché. Précisons que dans un tel cas, il y aura concertation, sur place , entre le coureur et l'organisateur de l'étape et le chronométrateur. Aucune réclamation (ni correction) ne sera acceptée après ce délai.

« Tout coureur concerné (**pour le Tour du canton de Fribourg les 3 premiers de chaque catégorie se présentent sur le podium**) et **doit** participer aux cérémonies protocolaires qui s'attachent à ses places, classement et prestations : remise de maillot, bouquet, médaille, tour d'honneur, conférence de presse, ».

En cas d'absence injustifiée, **amende CHF 50.-- et suppression des points de l'étape** (réglementation en vigueur)

Lieu départ	Fribourg, Planche-Supérieure 21, face au restaurant " zum Schild "
Ordre de départ	19h01 : 1er départ, puis chaque minute : (être sur place minimum 5 minutes avant le départ - appel) Liste des départs selon ordre d'inscription Fribourg, Planche-Supérieure 30, brasserie " L' Epée " Meilleur temps absolu - 2ème édition - 2013 : 2' 53" par CHENAUX Adrien
Parcours	Fribourg : Planche-Supérieure - face au restaurant " zum Schild " - Chemin de Lorette - Porte de Lorette - Crucifix : Arrivée Distance 850 m. / dénivelé 105 m. NB : plan annexé / borne en amont de la porte de Lorette abaissée durant la course / arrivée à droite de l'îlot du Crucifix
Sprint	-----
Sprint	-----
Lieu arrivée	Fribourg - Lorette - Crucifix
Vestiaire arrivée	Aucun - WC publics à côté du Pont St-Jean - le long de la Sarine - direction La Motta
Parking arrivée	Aucun
Véhicule ouvreur - suiveur	Aucun véhicule - mise hors course du coureur !
Dépannage neutre	Aucun véhicule dépannage neutre
Casque	Obligatoire
Assurance personnelle	Chaque coureur est assuré individuellement en cas d'accident
Loi sur la circulation routière	Chaque coureur respecte absolument la Loi sur la circulation routière
Ambulance	Tél. 144
Sécurité mobile	Aucune
Bouquets fleurs offerts par	Union cycliste fribourgeoise
Particularité UCF - 1	Pour tous les cas non prévus, les règlements UCI, Swiss Cycling et UCF font foi
Particularité UCF - 2	
Particularité organisateur	Prix spécial au vainqueur (meilleur temps absolu de la journée) et " mini pavés " en chocolat pour les 5 meilleurs temps (toutes catégories confondues), ainsi qu'à la 1ère Féminine (toutes catégories confondues)
Résultats de l'étape	Environ 30 minutes après l'arrivée du dernier coureur, devant la brasserie " L'Epée "